

Élections
professionnelles
DGFIP

pour mes droits

JE VOTE

CGT du 29 novembre
au 6 décembre
2018



Pourquoi voter pour la CGTR Finances Publiques ?

La CGTR c'est :

- Un syndicat démocratique qui consulte les personnels.
- Un syndicat fidèle à ses engagements, qui affiche ses valeurs.
- Un syndicat responsable capable de mobiliser ses structures interprofessionnelles sur les dossiers d'actualité.

Dans un contexte marqué par une diminution continue des effectifs, CAP 2022 qui va exploser notre administration, des abandons de missions et la dégradation sans précédent des conditions de travail, il faut envoyer un message clair.

Pour des élu-e-s proches
de vous et à l'offensive,
Votez CGTR Finances
Publiques !

**CGTR FINANCES PUBLIQUES
LA REUNION**

Élections professionnelles
Comité Technique Local

**Du 29 novembre au 6 décembre
2018,
votez CGTR Finances Publiques !**



CGTR FINANCES PUBLIQUES LA REUNION

Stéphanie CADET, CFP St André

Philippe ROOS, CDIF St Denis

Paul TOUATI, CDIF St Denis

Thierry DONADIO, CFP St André

Erika MUSSARD, EDR

Georges KONDOKI, SIE St Paul

Philippe CHEVALIER, CFP St Paul

Male

Jocelyne SALEZ, CPF St Denis AMD

M. Louise QUERE, Paierie Régionale

*Pour des élu-e-s
proches de vous
et à l'offensive,
Votez CGTR
Finances
Publiques de
La Réunion !*

Guillaume CECILERY, DRFIP Malraux - SPL

Christophe MOREAU, DRFIP Malraux - RH

M. Évelyne GRONDIN, CFP Lacaze - 1ère

BDV

M. Joëlle MUSSARD, CFP Le Tampon

Christine ANDY, DRFIP Malraux - Domaines

Ramatoullah M'LANAO, CHU Sud

Cathy GRANGETTE, DRFIP Malraux - RNF

Radjane ANANDANARADJA, DRFIP

Malraux - Domaines

Nicolas VOCEL, CHU Sud

<http://www.financespubliques.cgt.fr/974/>

C.T.L

Toutes les questions relatives à la gestion prévisionnelle des effectifs et des emplois, à nos métiers, à nos conditions de travail, à la formation professionnelle, au régime indemnitaire.... sont obligatoirement soumises à l'examen et à l'avis des Comités Techniques (local, de réseau ou ministériel).

Ces dernières années, le dialogue social a été fortement réduit. La CGTR revendique un dialogue social de qualité, le maintien et le renforcement des compétences de toutes les instances consultatives, avec une réelle prise en compte des aspirations et des revendications des personnels.

C.H.S.C.T

Le Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail de la Réunion est interdirectionnel et s'étend aux services des Finances Publiques, des Douanes et de l'INSEE.

Il veille au respect des règles en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail en agissant en prévention des risques. Il propose des mesures visant à améliorer l'hygiène et la sécurité ainsi que la formation des agents.

Le CHSCT dispose de moyens financiers propres pour financer ses actions.

La CGTR s'opposera fermement à toute tentative de suppression des CHSCT, qui constituerait un recul sans précédent pour la prise en compte de la santé au travail.

C.D.A.S.

Comité Départemental de l'Action Sociale:

Principales attributions : organisation et animation de l'action sociale dans le département telles que les vacances et sorties, les loisirs ou l'arbre de Noël.

Le CDAS répartit les crédits entre les différentes actions qu'il propose au titre des manifestations de solidarité et son budget d'initiative locale.

La CGTR veille à ce que l'action sociale réponde aux besoins sociaux des agent.e.s.

Avec le désengagement de l'État employeur et la réduction des budgets, le rôle des représentant.e.s CGTR est plus qu'important, il est indispensable.

**Du 29 novembre
au 6 Décembre 2018**

... je vote pour

